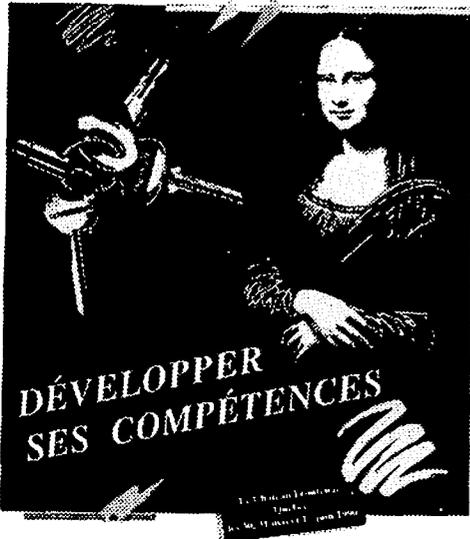


COLLOQUE 10^e ANNIVERSAIRE DE
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE



*Actes du 10^e colloque annuel
de l'Association québécoise de pédagogie
collégiale*

*Le Château Frontenac
Québec*

30, 31 mai et 1^{er} juin 1990

Une théorie du paragraphe

par

Jacques PELLETIER,
professeur-chercheur
au Collège de Sherbrooke

Atelier 5.13

Le paragraphe représente, de toute évidence, l'unité de discours la plus importante entre la phrase et le texte proprement dit, s'il est assez court, ou la partie de texte (chapitre, sous-chapitre, sous-titre, etc.), s'il s'agit d'un texte plus long.

Cependant, quoique ces trois unités de discours aient en principe une importance équivalente, leurs théories semblent inégalement développées. La phrase et ses composantes font l'objet de plusieurs disciplines, comme la grammaire et la linguistique. Sur le texte considéré comme un ensemble fini, on trouve une littérature abondante qui étudie les différents genres d'écriture, leurs modèles et leurs modalités d'organisation. Mais la personne qui veut connaître le paragraphe a beaucoup plus de difficulté à trouver facilement des sources pour s'informer. Cette rareté fait du paragraphe une des "zones grises" de l'art d'écrire.

Mon étude n'a pas consisté à me balader dans l'inventaire des théories existantes. Les éléments dont j'ai pu prendre connaissance m'ont, en général, paru tout à fait corrects sur le plan logique, mais j'ai eu de la difficulté à rencontrer ces formes idéales dans des textes réels. J'ai donc cherché à élaborer une théorie du paragraphe réel, quitte à ce qu'elle manque de richesse sur le plan normatif.

La première partie de mon exposé consistera à définir la base empirique de la théorie que je propose, soit le type d'écriture que j'ai exploré, le nombre de paragraphes que j'ai analysés et le nombre de sources dont ces paragraphes ont été tirés.

La deuxième partie tâchera de présenter la théorie proprement dite : définition, fonctions et typologie du paragraphe.

Ces informations permettront d'avancer certaines suggestions susceptibles de contribuer à la théorie de la lisibilité, si importante pour le présent et l'avenir de la démocratisation de l'enseignement.

L'exposé se terminera par l'illustration de deux applications pratiques de la théorie.

1. Base empirique

J'ai analysé plus de 1200 paragraphes tirés de 22 sources différentes. Ces analyses ont permis de dégager la typologie présentée ci-après et de calculer la fréquence d'apparition de chaque type.

Tous les textes analysés font partie de ce qu'on a appelé "l'écriture transactionnelle", c'est-à-dire une écriture qui vise à informer et à persuader autrui en développant systématiquement un sujet.

Je crois qu'il convient de restreindre à ce type de littérature la théorie que je propose. Je vois mal comment elle pourrait s'appliquer à de l'écriture narrative, poétique ou dramatique.

2. La théorie proprement dite

2.1 Définition du paragraphe

Le paragraphe sert à indiquer visuellement les séparations logiques et rhétoriques entre les groupes d'idées qui constituent un texte.

Cette définition commande trois explicitations. Elle implique d'abord que le texte est un ensemble constitué de parties, d'unités représentées par le paragraphe. Celui-ci est ensuite défini comme unité logique et rhétorique : ce deuxième qualificatif nous semble nécessaire pour ouvrir la perspective sur tous les processus efficaces que l'art d'écrire peut mettre à la portée de la personne qui se retrouve en situation d'écrire. Une définition strictement logique du paragraphe conserverait toute sa valeur normative, mais elle serait trop étroite et ne permettrait pas de rendre compte des millions de paragraphes qu'on rencontre dans les textes réels. Enfin, il faut donner toute son importance à la fonction d'indice visuel (c'est l'alinéa du paragraphe) qui montre concrètement que l'auteur du texte a voulu isoler une unité distincte de son discours.

2.2 Une seule idée principale par paragraphe

Sur le plan normatif, c'est là une règle d'or généralement recommandée. Qui donc contestera que l'application de cette règle est éminemment souhaitable et logiquement justifiée ? Cependant, notre théorie va plus loin que le souhait et postule que, sauf exception, cette règle d'or est réellement appliquée.

En guise de corollaire, nous n'avons pas besoin de retenir la notion classique d'idée secondaire, surtout à cause de l'ambiguïté du mot "secondaire" : tantôt ce mot a un sens neutre et structural, les idées secondaires étant considérées simplement comme des parties de l'idée principale; tantôt le mot implique un jugement de valeur, les idées secondaires étant vues comme moins importantes que l'idée principale. En pratique, il n'est pas facile de distinguer entre ces deux sens.

Nous avons donc postulé qu'un paragraphe ne comprend qu'une idée principale. Toutefois, cette idée peut se manifester de trois grandes façons générales qui répondent à trois fonctions de la communication du contenu d'un message.

2.3 Les trois fonctions du paragraphe

Ces trois fonctions nous semblent plus psychologiques que logiques. Elles visent à exprimer trois grandes intentions générales de l'acte de communiquer systématiquement une information.

Dans le paragraphe, l'esprit humain joue continuellement avec les trois fonctions suivantes :

- il énonce, affirme quelque chose;
- il tâche ensuite de compléter cette affirmation par des propos qui l'explicitent, la développent, la détaillent;
- il va encore, plus ou moins souvent, compléter davantage cet énoncé en produisant des cas particuliers et concrets, réels ou imaginaires, qui tentent de faire voir à quoi l'énoncé peut bien rimer.

Ces trois fonctions, nous les nommons ¹:

X - l'énoncé de l'idée principale
 Y - l'explicitation de l'idée principale
 Z - l'exemplification de l'idée principale

Ici, la contrainte du temps nous force à abrégé la description de ces trois fonctions.

X - Cet énoncé prend en général la forme d'une courte phrase ou même d'un membre de phrase. On le trouve le plus souvent au tout début du paragraphe. Cet énoncé a souvent un contenu plutôt pauvre; il donne souvent l'impression d'une affirmation gratuite. Son rôle se limite à "annoncer" l'idée principale.

Bref, l'énoncé à lui seul s'avère habituellement insuffisant, car il n'est pas évident par lui-même. Il demande à être complété, prouvé, concrétisé... explicité.

Y - La fonction remplie par l'explicitation consiste à faire passer l'idée principale de l'état d'affirmation gratuite à l'état d'affirmation justifiée. La multitude de moyens que peut mettre en oeuvre l'explicitation visent toujours le même but : produire de bonnes raisons pour faire accepter l'énoncé (X), pour le rendre plus clair, plus compréhensible, ou même, plus convaincant, voire, plus séduisant.

Il faut entendre le mot explicitation au sens large : comme tel, il englobe la notion usuelle d'explication, mais aussi toutes les formes d'argumentation. Il existe une multitude de moyens qui permettent d'explicité l'énoncé : définitions de termes, descriptions de parties de l'énoncé, commentaires explicatifs, énumération de caractéristiques, appels à l'opinion d'experts, preuves factuelles, corroborations statistiques, rappels historiques, démonstration rigoureuse. On peut inclure ici les

¹ Les symboles X, Y, Z serviront à identifier les éléments de la typologie

quatre types de développements mentionnés dans Bourbeau 1988, pp. 67 à 69 : les rapports d'attribution, la séquence temporelle, la comparaison ou l'opposition, les rapports de cause à effet.

Z - À vrai dire, l'exemplification n'est qu'une forme particulière de l'explicitation, mais il nous semble important de la considérer comme une forme privilégiée et de lui réserver une place à part. Il y a deux raisons principales à cela. D'abord les éléments d'exemplification interviennent dans 11,7 % des paragraphes analysés jusqu'ici. Ensuite, les exemples concrets jouent un rôle unique dans les processus d'acquisition des connaissances, fournissant très souvent la racine sur laquelle on peut greffer des informations nouvelles.

Il est cependant indispensable de maintenir le mot exemplification le plus près possible du sens restreint du mot "exemple" : "Cas, événement particulier, chose précise qui entre dans une catégorie, dans un genre et qui sert à confirmer, illustrer, préciser un concept." (petit Robert, 1972, p. 654)

Le mot "illustration" ne peut être considéré comme un équivalent valable du mot exemplification parce qu'il connote aussi bien l'exemple que l'explication.

Si on ne s'en tient pas au sens restreint de la notion d'exemple, la frontière entre explicitation et exemplification sera si peu précise qu'il deviendra impossible de les distinguer. Dans cette situation, il faudrait abandonner la notion d'exemplification et la fondre dans une notion d'explicitation encore plus élargie. Il n'y aurait plus que deux fonctions du paragraphe au lieu de trois, ce qui n'est pas un mal en soi, mais nous n'aurions plus de critère pour parler des formes d'explicitations les plus concrètes.

Autre conséquence qui nous importe assez personnellement. Sans le respect du sens restreint du mot exemple, une bonne part de notre typologie (deux types sur sept) s'écroulerait... ainsi que toutes nos statistiques.

2.4 Typologie : les sept types de base

Le tableau 1 fournira les informations essentielles : définitions, caractéristiques particulières, fréquence d'apparition.

Tableau I Les sept types de base

Symboles des types	Définitions	Caractéristiques particulières	Fréquence %
X	Certains paragraphes se contentent d'énoncer l'idée principale.	Ils sont en général courts et simples.	15,6 %
XY	Les paragraphes de ce type se composent de l'énoncé de l'idée principale et de son explicitation.	Ils peuvent être courts ou longs, simples ou complexes. Tout dépend du contenu. C'est de loin le type que l'on rencontre <u>le plus fréquemment</u> .	59,3 %
XZ	Les paragraphes de ce type se composent de l'énoncé de l'idée principale et de son exemplification.	Ce sont les paragraphes les plus <u>concrets</u> .	4,2 %
XYZ	Ce type de paragraphe comprend l'énoncé de l'idée principale, l'explicitation de l'idée principale et l'exemplification de l'idée principale.	C'est le type le mieux <u>équilibré</u> , puisque, seul, il remplit simultanément les trois fonctions décrites en 2.3. Plutôt long, il cumule les avantages du type XY et du type XZ, de l'explication plus ou moins abstraite et de l'exemple concret.	7,5 %
Paragraphes syncrétiques	Ces paragraphes se révèlent, à l'analyse, constitués de deux (ou plus) des types X, XY, XZ ou XYZ. Par exemple : X + XY, ou XY + XZ, etc.	Ils sont en général longs, complexes et peu clairs. Ce sont eux qui compliquent le plus la lecture... mais on peut résoudre les problèmes qu'ils posent en les analysant au moyen de la présente typologie.	12,6 %
Paragraphes éclatés	Les paragraphes éclatés se présentent en fait comme des séries de paragraphes, visuellement distincts, qui donneraient, s'ils étaient réunis, un des types de base.	Ils se manifestent par la présence d'une série de Y ou de Z seuls, qui se rattachent tous avec évidence à un même X facilement repérable. Ils ne posent pas de problèmes à l'analyse, car ils ont souvent pour effet de faciliter la lecture. Les paragraphes éclatés sont <u>rare</u> s.	0,5 %

Y ou Z seuls	Ces paragraphes n'ont pas de X. Ou bien ce X est donné dans les paragraphes précédents, ou bien il est implicite et doit être dégagé à partir du contexte.	Ces paragraphes posent souvent des problèmes au lecteur. Il y a un trou dans l'argumentation, et il faut le combler au moyen du contexte.	0,3 %
--------------	---	---	-------

Il faut rappeler que ces pourcentages s'appuient sur une base empirique limitée à 1200 paragraphes. Il convient aussi de souligner que, depuis que nos analyses ont passé le seuil des 600 paragraphes, les plus hauts pourcentages varient de moins de 2 %, à chaque fois que nous ajoutons une nouvelle fournée de 100 ou 200 paragraphes. Bien sûr, ces moyennes n'empêchent pas qu'on rencontre des profils très différents d'un texte à l'autre. Le tableau II illustrera cette variété.

Ceci dit, la théorie conserve aussi une valeur normative : son application ne peut que favoriser une écriture plus claire, plus accessible aux lecteurs. Si un texte compte trop de paragraphes syncrétiques, il sera d'un accès plus ardu. Si, en revanche, la proportion de paragraphes ayant les formes X, XZ et XYZ est plus élevée, il y a de fortes chances pour que le texte livre sa substance à moindres frais, parce qu'il sera plus simple et plus concret.

Compte tenu de ces réserves, on peut tout de même retenir :

1. Que le type XY est de loin le plus employé (59,3 %). Autant dire qu'on peut s'attendre à le rencontrer dans plus de la moitié des paragraphes.
2. Que les types X, XZ et XYZ ne représentent que 27,3 % des paragraphes analysés. Ces formes se laissent dégager assez facilement, mais ne se rencontrent pas aussi souvent qu'on pourrait le souhaiter. Tout le monde aurait intérêt à ce que cette proportion s'accroisse sensiblement. On peut raisonnablement espérer que la multiplication de ces trois types de paragraphes aurait pour effet de transférer à tout le texte leurs caractéristiques particulières (cf. la troisième colonne du tableau) et de le rendre plus "simple", plus "concret", plus "équilibré".
3. Que l'ensemble de ces quatre types couvre tout de même 86,6 % de tous les paragraphes. C'est dire que la maîtrise de ces types peut rendre de précieux services, dans près de 87 % des cas.
4. Que les paragraphes les plus complexes (paragraphes syncrétiques) s'élèvent à 12,6 % des cas et que, même alors, l'application de la théorie peut aider à les démêler.

La limite de temps et d'espace empêche de présenter un autre tableau attestant certains raffinements de la typologie. Nous avons, en effet, rencontré trois formes distinctes des types XY, XZ et XYZ : la forme simple, la forme multiple et la

forme inversée. Ces distinctions de formes sont utiles à l'analyse de paragraphes, car les formes multiple et inversée codifient une large part des paragraphes qui se présenteraient autrement comme des exceptions, soit 10,5 % des paragraphes analysés.

3. Contribution à la théorie de la lisibilité

L'étude de Nicole Bourbeau (1988, pp. 135 - 138) sur la lisibilité des textes fournit des principes de lisibilité à propos des mots, des phrases, des contenus et de l'organisation du texte (introduction, table des matières, sous-titres). Toutefois, rien n'est dit au sujet du paragraphe. La théorie présentée ici permet d'orienter l'effort de quiconque veut améliorer la lisibilité de ses textes sur le plan de l'organisation des paragraphes. Pour ce faire, il convient :

- de s'en tenir le plus possible aux types X, XY, XZ, XYZ et au paragraphe éclaté;
- d'éliminer le plus possible les paragraphes syncrétiques et les Y et Z seuls;
- de soigner particulièrement la clarté de l'énoncé de l'idée principale (X).

4. Quelques utilités de la théorie

L'analyse de paragraphes peut contribuer à évaluer la lisibilité des textes et même à corriger un texte.

4.1 On peut dégager le profil d'un texte et évaluer son degré de lisibilité en le comparant aux moyennes du tableau I, tout comme on peut comparer entre eux des textes différents.

Types	Moyennes tableau I %	Premier exemple %	Deuxième exemple %	Troisième exemple %
X	15,6	20,7	15,9	4,9
XY	59,3	77,6	57,5	64,0
XZ	4,2	0,0	14,2	0,0
XYZ	7,5	1,7	8,8	0,0
Syncrétiques	12,6	0,0	3,5	31,1
Éclatés	0,5	0,0	0,0	0,0
Y ou Z seuls	0,3	0,0	0,0	0,0

Le profil du premier exemple est simple et clair : il utilise presque exclusivement les deux premiers types de base, ne comporte aucun paragraphe syncrétique. Un seul paragraphe comprend un exemple : il faudrait se référer au contenu du texte pour juger si l'omission des exemples est justifiée.

Le profil du deuxième exemple est aussi supérieur au profil des moyennes du tableau I : les moyennes des X, XY et XYZ sont presque les mêmes que celles du tableau, mais il y a très peu de paragraphes syncrétiques (c'est plus lisible) et beaucoup plus de paragraphes du type XZ (c'est plus concret). Le texte porte sur un sujet assez abstrait, l'argumentation, mais le profil laisse percevoir que l'auteur a fait un effort spécial pour rendre son texte lisible et concret.

Le troisième profil est lourdement hypothéqué par 31,1 % de paragraphes syncrétiques : l'auteur n'aide pas son lecteur à suivre le fil conducteur. Ce défaut vient grever un texte dont les phrases ne sont pas alambiquées et dont le sujet dans l'ensemble m'a paru brillamment développé. L'absence d'exemples relève plutôt de la nature du sujet : il s'agit d'un texte d'histoire des sciences.

4.2 Enfin, l'analyse de paragraphes permet de corriger un texte et ce, d'une façon qui revêt un côté paradoxal et cocasse. On a en effet rarement l'occasion de corriger un texte sans avoir à changer des phrases et des mots. Les corrections issues de l'analyse de paragraphes permettent, le plus souvent, de suggérer des corrections sans toucher aux phrases, au style, au contenu, au choix des mots.

Le tableau III illustre le profil d'un texte avant et après la transformation des paragraphes les moins lisibles.

Types	Moyennes tableau I %	Le texte réel %	Le même texte sans les paragraphes moins lisibles %
X	15,6	7,5	18,6
XY	59,3	22,5	37,3
XZ	4,2	2,5	11,9
XYZ	7,5	32,5	32,2
Syncrétiques	12,6	32,5	0,0
Éclatés	0,5	0,0	0,0
Y ou Z seuls	0,3	2,5	0,0

Le profil du texte réel est caractérisé par la grande valeur pédagogique qui découle du 35,0 % de XZ et de XYZ et par la note négative résultant du 35,0 % de paragraphes moins lisibles. Ces deux effets semblent se neutraliser. Une conversation avec l'auteur a permis de confirmer qu'il avait fait un effort spécial pour concrétiser le plus possible un sujet abstrait et que, faute de repère théorique, il séparait ses paragraphes "au pif".

Le deuxième profil résulte de la nouvelle séparation des paragraphes consécutive au travail d'analyse. Il ne reste plus que les types de base X, XY, XZ et XYZ. La proportion des types avec une composante d'exemplification (Z) a même augmenté, passant de 35,0 % à 44,1 %, rendant l'effort pédagogique encore plus manifeste. Enfin, les 40 paragraphes du texte réel se sont transformés en 59 paragraphes dans la version corrigée.

5. En guise de conclusion

L'analyse de paragraphes m'a sans doute procuré des bénéfices personnels.

Il me semble qu'elle a fait de moi un meilleur lecteur. J'ai le sentiment qu'elle pourrait rendre des services semblables à d'autres personnes, dont nos étudiants.

Elle a aussi enrichi ma notion de texte, en rapprochant la dimension des contenus de celle de l'organisation. Elle m'a aidé à mieux percevoir les liens entre le texte considéré comme porteur de messages et le texte considéré comme ensemble structuré. Comme le paragraphe est l'unité intermédiaire entre la phrase et le texte, il est fécond de l'envisager comme une structure ouverte à ses deux bouts, aussi bien sur les phrases qui expriment les idées importantes que sur l'organisation du texte qui permet d'intérioriser la structure de l'ensemble du discours explicatif ou argumentatif. Ainsi, l'analyse de paragraphe permet à la fois de toucher de près la substance des idées et de les relier au grand squelette de l'exposé... qu'elle contribue à enrichir des principaux contenus du texte.

L'analyse de paragraphes peut-elle contribuer à développer de meilleures compétences de lecture et d'écriture pour d'autres que moi ? Peut-on considérer qu'elle pourrait en venir à figurer dans la panoplie des habiletés intellectuelles de base ? Et contribuer comme telle à la formation fondamentale et au développement des compétences de nos étudiants ? Il faudra justement que d'autres que moi se prennent à pratiquer ce type d'analyse de paragraphes.

Jacques Pelletier

avril 1990